



## Atelier « Revitalisation des centres bourgs » Saint Etienne du Valdonnez

Du mardi 19 décembre 2017 à 18h00

**Présents :** Valérie BONNEFILLE, Catherine FAYET, Anne Marie TRIPICCHIO, Alain GALLIERE, Jean François CHABERT, Richard SCHERRER du Parc National des Cévennes, Nicolas VERNAY de la DDT Lozère et Marina FOULQUIÉ de l'Association Terres de Vie en Lozère.

### I Dispositif Bourgs Centres de la région Occitanie

La région Occitanie Pyrénées Méditerranée met en place un dispositif Bourgs Centres. Dans le cadre de ce dispositif, on entend bourg centre les bourgs qui exercent des fonctions de centralité vis-à-vis de son bassin de vie. Les communes concernées sont les pôles de services selon la nomenclature INSEE. Pour les communes de moins de 1500 habitants, les anciens chefs lieux de cantons peuvent répondre à ce dispositif ainsi que certaines communes qui peuvent expliquer leur fonction de centralité sur le bassin de vie. Saint Etienne du Valdonnez peut prétendre à ce dispositif. En effet, dans le cadre d'une [étude](#) réalisé par Nicolas Vernay de la DDT 48, Saint Etienne du Valdonnez est identifié comme un bourg centre car il répond aux critères en termes de population, activités professionnelles, les services et loisirs présents, et les mouvements pendulaires.

Ce dispositif est la traduction d'une vision stratégique sur le moyen et long terme à partir d'un diagnostic partagé entre la commune, les acteurs du bassin de vie, l'EPCI et l'association Terres de Vie en Lozère avec un programme opérationnel pluriannuel. Cela est un acte volontaire de s'engager dans cette démarche.

Thématiques concernées :

- Développement économique (infrastructures et revitalisation du commerce et de l'artisanat)
- Cadre de vie
- Habitat
- Equipements de services à la population
- Numérique
- Mobilité
- Qualification de l'offre touristique
- Equipements culturels, sportifs, de loisirs
- Valorisation du patrimoine
- Transition écologique
- Transition énergétique

*Association Terres de Vie en Lozère*

1 rue du pont Notre Dame 48000 MENDE

☎ : 04 66 47 68 49 – Site Internet : [www.assoterresdevie.fr](http://www.assoterresdevie.fr)

Chargée de mission accueil : [marinafoulquie@assoterresdevie.fr](mailto:marinafoulquie@assoterresdevie.fr)



CE PROJET EST COFINANCE PAR L'UNION EUROPEENNE.



Pour mettre en place ce contrat bourgs centres, il y a trois étapes :

**1) Acte de pré-candidature**

Des échanges sont réalisés pour bâtir la feuille de route et voir ce qu'il manque pour établir le contrat. Il peut être demandé un appui interne et externe.

**2) Elaboration du projet**

La Région finance 50% de 30 000€ pour l'étude (prestations externes)

**3) Signature du contrat d'objectifs**

## II Mise en place du dispositif

Il est proposé de reprendre les actions issues des travaux de l'expérimentation de revitalisation des centres bourgs sur Saint Etienne du Valdonnez dans ce dossier de pré candidature à ce dispositif en précisant les priorités et les différentes actions dans les différentes thématiques concernées.

### Enjeu prioritaire

Aménagement de la place de la mairie

#### Sociabilité et espaces publics

- Aménagement des rues
- Lien intergénérationnel

#### Patrimonialisation et tourisme

- Circuit découverte / Lien intergénérationnel

Pour la rédaction de la pré candidature, des échanges mails auront lieu entre la commune et le groupe de travail pluridisciplinaire (Association Terres de Vie en Lozère, CAUE, DDT, Parc National des Cévennes) pour affiner ce document.

Pour information, le projet d'aménagement de la place de la mairie est également inscrit au contrat de ruralité que porte l'association Terres de Vie en Lozère. Il y est inscrit dans sa globalité avec le calendrier suivant : réalisation entre 2018-2020.

La réunion s'est terminée autour d'un pot offert par la municipalité.

*Association Terres de Vie en Lozère*

1 rue du pont Notre Dame 48000 MENDE

☎ : 04 66 47 68 49 – Site Internet : [www.assoterresdevie.fr](http://www.assoterresdevie.fr)

Chargée de mission accueil : [marinafoulquie@assoterresdevie.fr](mailto:marinafoulquie@assoterresdevie.fr)



CE PROJET EST COFINANCE PAR L'UNION EUROPEENNE.